

## Recherche d'emploi à Singapour... La Foire Aux Questions !

Vous êtes nouveau sur le marché de l'emploi à Singapour ? Voici quelques éléments-clés !

Le service HR de la FCCS a une double mission : vous aider dans votre recherche d'emploi et aider les entreprises à recruter des talents !

Si vous souhaitez aller plus loin dans vos démarches, vous pouvez nous contacter pour un entretien individuel, participer à nos ateliers d'aide à la recherche d'emploi et répondre à nos annonces !

### 1. Comment construire son CV pour le marché singapourien ?

Tout d'abord, votre CV doit faire plus d'une page ! Le CV est votre vitrine, aussi, tâchez de le modeler en fonction des offres d'emploi auxquelles vous postulez. Les points à faire figurer sont les suivants :

- Votre email, adresse et numéro de téléphone local ;
- Votre VISA si vous avez un Resident Pass (DP, LTVP, PEP, PR...) ;
- Votre photo ;
- Un « executive summary » avec vos « core skills » [secteur d'activité et métier], vos « atouts » [ex : expérience précédente sur Singapour, à l'international...] ;
- Vos « achievements » pour chaque mission, mettant en avant, de manière factuelle, votre contribution à l'activité de l'entreprise ;
- Des mots-clés.

### 2. Quelles stratégies pour trouver un emploi sur Singapour ?

#### L'importance du réseau

**LinkedIn** : Il est nécessaire de mettre son profil à jour et de vous mettre en contact avec les personnes travaillant sur Singapour. N'hésitez pas à solliciter vos anciens employeurs (notamment les filiales sur Singapour), à passer par le réseau des anciens diplômés de votre école...

Il existe différents groupes communautaires sur LinkedIn que vous pouvez facilement rejoindre afin de vous mettre en relation avec les Français sur Singapour.

**Le Networking** : Se déplacer à des événements, rencontrer des personnes à des conférences, breakfast talks ou autour d'un déjeuner, dîner, café... Le networking est le principal vecteur de recherche d'emploi sur Singapour. Pensez à solliciter votre réseau sur place : vos contacts ont eux-mêmes leur propre réseau !

(Voir *Upcoming Events* sur notre website)

Il est important que vous vous déplaciez à ces événements avec des cartes de visite indiquant vos coordonnées, et votre domaine d'activité ou d'expertise. Les ateliers de la FCCS vous permettront de travailler en profondeur sur le réseau et LinkedIn !

(Cf. *Rubrique Ressources*)

### 3. Les offres FCCS

Le département RH de la FCCS est un service agréé du Ministère des Affaires Etrangères et qui existe depuis 1995. Il fonctionne lui aussi comme un cabinet de recrutement et gère plus de 150 offres par an. N'hésitez pas à consulter les annonces en ligne !

### 4. Les cabinets de recrutement

Les cabinets de recrutement sur Singapour sont divers et variés : ils se répartissent le marché selon le secteur d'activité, le métier ou le public ciblé. Pensez à vous mettre en relation avec des chasseurs de tête de votre domaine d'activité ou des cabinets généralistes.

(Vous pouvez consulter les *Useful Links* sur notre website)



## 5. Les annonces en ligne : Répondre ou non ?

Les entreprises postent des annonces sur les groupes ou sur leur propre page sur LinkedIn. Les job boards (JobDB, Job Street, JobCentral, Monster...) à Singapour sont très visités par les chercheurs d'emploi, mais les offres postées sur ces sites reçoivent souvent plusieurs centaines de candidatures. Il est donc parfois difficile d'obtenir un retour.

Vous trouverez aussi beaucoup d'offres grâce à : [www.indeed.com.sg](http://www.indeed.com.sg)

## 6. Le salaire : Comment vous positionner ? Comment négocier ?

A Singapour, le salaire net pour les étrangers équivaut au salaire brut. D'un point de vue général, il est important de noter qu'en arrivant sur le marché à Singapour, vous aurez un contrat local (avec des conditions locales : congés, salaire...).

En effet, les contrats de travail locaux ne comprennent généralement ni assurance maladie, ni cotisation retraite... Il faut donc prendre en compte ces éléments au moment de votre négociation, tout comme le coût de la vie sur place !

Pour vous situer, il existe de nombreuses études sur les salaires effectuées par les cabinets de recrutement sur Singapour, selon l'industrie ou le métier.

## 7. Les différents VISA de travail

Tout d'abord, le Visa de travail est lié à l'entreprise pour laquelle vous travaillez, sauf exception (WHP et PEP). Il est à noter la mise en place d'une nouvelle mesure depuis août 2014, dans le cadre du Fair Consideration Framework. Désormais, toute entreprise de plus de 25 salariés proposant un salaire mensuel inférieur à 12 000 SGD, doit mettre en ligne l'annonce sur une plateforme d'emploi gouvernementale ([www.jobsbank.gov.sg](http://www.jobsbank.gov.sg)) pendant 14 jours avant de faire une demande d'EP. Seuls les Singapouriens et les PR peuvent répondre aux offres de ce site. Cette mesure ne s'applique pas pour tous les autres types de Visas.

- **Employment Pass (EP)** : Il s'agit du plus courant des VISA de travail. Il existe 3 catégories : le Q1 (salaire minimum de S\$3,300), le P2 (salaire minimum de S\$4,500) et le P1 (salaire minimum de S\$8,000).
- **S Pass** : Ce VISA est destiné aux personnes diplômées et ayant des compétences spécifiques et/ou techniques. Le salaire minimal est de S\$2,200. Depuis Juillet 2013, l'entreprise doit respecter certains quotas : les S Pass ne doivent pas dépasser 15% des effectifs totaux de l'entreprise.
- **Personalised Employment Pass (PEP)** : Ce VISA est réservé aux personnes gagnant plus de S\$12,000/mois, est valide 3 ans et n'est pas renouvelable.
- **Dependant's Pass (DP)** : Il est rattaché à l'Employment Pass du conjoint(e) (et s'annule si ce dernier est résilié), et la seule condition est le mariage (ni le PACS, ni le concubinage ne sont reconnus). Il n'y a aucune limite en termes de salaire, et il suffit à l'employeur de faire la demande d'une Letter of Consent pour que la personne puisse travailler.
- **Working Holiday Pass (WHP)** : Ce VISA est réservé aux personnes entre 18 et 25 ans, diplômées ou futures diplômées d'une école ou université française reconnue. Le MOM n'accepte que 2 000 demandes de WHP par an (tous pays confondus).

## 8. Les Ressources à votre disposition

- **La FCCS**
  - ♦ Directory des entreprises membres de la FCCS
  - ♦ Événements de networking : Breakfast Talks, Networking Events...
  - ♦ Les ateliers d'aide à la recherche d'emploi : Présentation du CV, utilisation efficace de LinkedIn, stratégie de networking...
- **Les sites utiles**
  - ♦ L'ambassade de France [www.ambafrance-sg.org](http://www.ambafrance-sg.org)
  - ♦ L'Association des Français de Singapour <http://afsingapour.com/>
  - ♦ L'Alliance Française de Singapour <http://www.alliancefrancaise.org.sg/>
  - ♦ Le Ministère de l'emploi sur Singapour <http://www.mom.gov.sg>
  - ♦ <http://www.contactsingapore.sg>
- **Les groupes sur les réseaux sociaux**
  - ♦ LinkedIn : InterFrench Singapore, InterNations, Français de Singapour, Club VIE Singapour...
  - ♦ Facebook : Singafrog

Pour plus d'informations, vous pouvez aller sur notre site dans l'onglet *HR Services* ou prendre rendez-vous pour un entretien !

